



Site Web: [www.ccsc-rdc.net](http://www.ccsc-rdc.net)

APPEL D'OFFRE POUR

## L'Evaluation du Centre de Connaissances en Santé en RD Congo à la fin du financement de l'Union Européenne

Contrat Cadre BENEFICIARIES 2014 - LOT [DCI – Santé / 2014 / 354 - 861]

EuropeAid /135 - 178/C/ACT/multi

## Table des matières

Abréviations et acronymes.....	3
1. Contexte et Justification.....	4
2. Description de l'évaluation commissionnée.....	5
2.1. Objectif de l'évaluation.....	5
2.2. Questions spécifiques et mode de financement futur.....	5
3. Déroulement de l'évaluation.....	6
4. Liste des personnes à rencontrer ou consulter durant la mission.....	6
5. Profil de l'évaluateur.....	7
6. Livrables attendus du consultant.....	7
7. Soumission des propositions et échanges ultérieurs.....	7
8. Financement de la mission.....	8

## Abréviations et acronymes

AG	: Assemblée Générale
ASBL	: Association Sans But Lucratif
CA	: Conseil d'Administration
CC	: Commission de Contrôle
CCSC	: Centre de Connaissances en Santé en République Démocratique du Congo
CV	: Curriculum Vitae
DE	: Direction Exécutive
ENSP	: Ecole Nationale de Santé Publique
ESP	: Ecole de Santé Publique
FFOM	: Forces – Faiblesses – Opportunités – Menaces
IMT	: Institut de Médecine Tropicale
INRB	: Institut Nationale de Recherche Biomédicale
MSP	: Ministère de la Santé Publique
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
RDC	: République Démocratique du Congo
RIPSEC	: Renforcement Institutionnel pour des Politiques de Santé basées sur l'Evidence au Congo
TdR	: Termes de Référence
UE	: Union Européenne
ZAR	: Zone d'Apprentissage et de Recherche

# 1. Contexte et Justification

Le **Centre de Connaissances en Santé en République Démocratique du Congo (RDC)**, « à l'acronyme CCSC » est une Association Sans But Lucratif (ASBL) créée en 2016 pour développer la capacité de gestion des connaissances en santé en RDC. Ce centre est appelé à appuyer le Ministère de la Santé Publique (MSP) dans la prise de décision par l'analyse et la synthèse de l'information scientifique.

La mise en place d'une telle structure est capitale dans la promotion de la prise de décision informée par l'évidence en santé publique en RDC. Le CCSC-ASBL assure cette mission à travers l'information des décideurs par des données factuelles, leur adaptation au contexte congolais et leur dissémination à travers des instances de dialogues avec les autorités sanitaires et décideurs du MSP.

Le rôle du CCSC-ASBL est de produire des synthèses de l'évidence, des revues de la littérature, des notes d'information politiques et des rapports d'analyse et d'évaluation des politiques de santé. Le CCSC est aussi intégré dans des réseaux de synthèse de l'évidence telle que l'initiative globale de synthèse de l'évidence GESI (voir [lien](#)).

Le développement du CCSC-ASBL est l'un des trois résultats du programme de Renforcement Institutionnel pour des Politiques de Santé basées sur l'Evidence en RDC (RIPSEC en sigle <https://ripsec.org/ccsc/?lang=en>). Les deux autres résultats étant, d'une part, **le renforcement des capacités scientifiques** (recherche et enseignement en systèmes de santé) des trois Ecoles de Santé Publique (ESP) Congolaises (Lubumbashi, Kinshasa et Bukavu) et de l'Institut National de Recherche Biomédicale (INRB) et, d'autre part, **le renforcement des capacités de formation** de ces ESP par le développement des Zones d'Apprentissage et de Recherche (ZAR).

En tant qu'ASBL et conformément à ses statuts, le CCSC comprend les organes de gouvernance dont la composition reflète sa large assise sociétale, à savoir l'Assemblée Générale (AG), le Conseil d'Administration (CA), la Direction Exécutive (DE) et la Commission de contrôle (CC)<sup>1</sup>. Les parties prenantes qui ont un siège dans l'un et/ou l'autre de ces organes proviennent des Directions des Etudes et de la Planification des trois Ministères du Gouvernement central (Santé Publique, Enseignement Supérieur et Universitaire, Recherche Scientifique & innovation Technologique) ; des Ordres professionnels (Médecins, Pharmaciens, Infirmiers, Chirurgiens-Dentistes) ; des Ecoles/Départements de Santé publique des universités (Kinshasa, Lubumbashi, Bukavu, Kisangani) ; de l'Institut National de Recherche Biomédicale (INRB) ; des Partenaires Techniques & Financiers du MSP (OMS, UE, Caritas-Congo...)

Le programme RIPSEC a été financé par l'Union Européenne (UE) et a été mis en œuvre de 2015 à 2019. Mais, le lancement effectif du CCSC-ASBL n'a eu lieu que le 8 février 2017 par le Ministre de la Santé. Le démarrage tardif de la mise en œuvre du CCSC-ASBL a justifié une extension sans coût du financement de l'UE en 2020 pour ce volet spécifique du programme RIPSEC. Voilà pourquoi l'évaluation de la mise en œuvre du programme RIPSEC qui a eu lieu en début 2020 a été finale pour les deux autres volets du programme et a été intérimaire pour le CCSC-ASBL. A l'issue de près de quatre années de son développement avec un financement assuré de l'UE, une évaluation globale dans la durée (de 2016 à 2020) du CCSC-ASBL s'avère nécessaire. Au cours de cette période de son développement, le CCSC-ASBL a bénéficié d'un appui technique des deux institutions scientifiques de santé publique, à savoir l'Institut de Médecine Tropicale d'Anvers en Belgique (IMT) et l'École Nationale de Santé Publique de Rabat au Maroc (ENSP Rabat)

---

<sup>1</sup> La CC n'est pas encore opérationnelle

## 2. Description de l'évaluation commissionnée

Type	Evaluation finale du CCSC -ASBL sous le financement de l'UE
Couverture	Action dans son intégralité
Portée géographique	RDC, Kinshasa
Période à évaluer	Août 2016 - Décembre 2020

### 2.1. Objectif de l'évaluation

L'objectif principal est d'évaluer le CCSC-ASBL sous trois angles à savoir : l'atteinte des résultats assignés, la pérennisation du CCSC-ASBL après le financement de l'EU et l'apprentissage.

- **L'atteinte des résultats**

Il s'agira d'évaluer le niveau d'atteinte des résultats (efficacité), en prenant en compte les attentes relatives au CCSC-ASBL, contenues dans le document de formulation du programme RIPSEC et dans son plan stratégique de développement 2019-2023 ;

- **La pérennisation du CCSC-ASBL après le financement de l'EU**

L'analyse de la pérennisation aboutira à la formulation des recommandations aux instances décisionnelles du CCSC-ASBL (DE, CA, AG) pour leur permettre de prendre les décisions nécessaires pour assurer la durabilité du fonctionnement et de l'intervention du CCSC-ASBL après le financement de l'UE ;

- **L'apprentissage**

Il consistera à formuler des leçons apprises qui peuvent être utilisées dans d'autres processus similaires de développement des centres de connaissances : ce qui a fonctionné, ce qui n'a pas fonctionné et pourquoi ?

En outre, l'évaluateur analysera de manière plus globale :

- Les Forces, Faiblesses, Opportunités & Menaces du CCSC-ASBL (Analyse FFOM) ;
- Les capacités de management opérationnel et stratégiques du CCSC-ASBL à mettre en place un réseautage national à travers les différentes provinces du pays ;
- Le portefeuille d'activités du CCSC-ASBL en fonction de sa mission ;
- Le degré de réactivité du CCSC-ASBL aux besoins des décideurs et aux tendances de l'environnement ;
- Le degré d'intégration du CCSC-ASBL dans les réseaux internationaux de synthèse de l'évidence.

A la suite de ces analyses, l'évaluateur élaborera des recommandations pour le futur de cette structure de gestion de connaissances en RDC.

### 2.2. Questions spécifiques et mode de financement futur

Les questions spécifiques ci-après seront soumises à l'évaluateur. Elles élargissent des discussions entre les différentes parties prenantes au CCSC-ASBL :

- Quels sont les principaux défis pour la pérennisation du CCSC-ASBL ? Quelles sont les stratégies envisagées par les parties prenantes pour les relever ? Comment les appréciez-vous ? Avez-vous des suggestions ?
- Comment renforcer ou adapter l'appui de l'ENESP Rabat et de IMT Anvers au CCSC-ASBL ?
- Les stratégies de communication et de diffusion des résultats du CCSC -ASBL sont-elles adéquates ? Les différentes parties prenantes ont-elles été suffisamment informées sur ses réalisations ?
- Le CCSC-ASBL a-t-il suffisamment saisi les opportunités pour bâtir une relation solide avec les acteurs du système de santé, au niveau central comme au niveau intermédiaire ? Comment ?
- Au vu des résultats actuels du CCSC-ASBL et tout en argumentant sa position, l'évaluateur proposera un ou des mode(s) de financement qui seraient appropriés pour assurer la pérennité de la

mission du CCSC-ASBL, celle de conseiller le MSP à prendre des décisions informées par l'évidence, tout respectant ses valeurs (autonomie, impartialité, intégrité, rationalité).

### 3. Déroulement de l'évaluation

Globalement, l'évaluation se fera en trois phases telles que reprises ci-dessous. Elle démarrera à la mi-février 2021 et prendra fin au plus tard le 15 mars 2021 pour 12 jours de travail du consultant.

Activités	Lieu	Durée
<b>Phase préparatoire</b>		
Activités de démarrage de la mission : analyse documentaire, élaboration d'un questionnaire et du calendrier des entretiens/visites, prise de contacts/rendez-vous, etc.	Au domicile du consultant	2 jours de travail au maximum
<b>Phase de mise en œuvre</b>		
Réunion de prise de contact avec le CA et quelques membres de l'AG et briefing sur les principes de l'évaluation	Kinshasa	5 jours de travail au maximum
Entretiens avec des parties prenantes définis		
Analyse documentaire (suite)		
Analyse/synthèse de données recueillies		
Debriefing sur les résultats préliminaires de l'évaluation		
<b>Phase de rapportage</b>		
Elaboration du rapport provisoire d'évaluation	Au domicile du consultant	5 jours de travail au maximum
Transmission du rapport provisoire d'évaluation au CCSC-ASBL pour feedback		
Intégration des contributions des parties prenantes au CCSC-ASBL		
Transmission du rapport final d'évaluation au CCSC-ASBL		

### 4. Liste des personnes à rencontrer ou à consulter durant la mission

Dans la mesure du possible et avec l'appui du Directeur du CCSC-ASBL, le consultant s'entretiendra durant la mission, en face-à-face ou en visioconférence, notamment avec les personnes reprises sur la liste ci-dessous :

- 1) Le Secrétaire Général à la Santé,
- 2) Le Directeur des études et de la planification du ministère de la santé publique,
- 3) Le Directeur des études et de la planification du ministère de l'enseignement supérieur et universitaire
- 4) Le Directeur des études et de la planification du ministère de la recherche scientifique et innovation technologique,
- 5) Le Président de l'ordre national des médecins,
- 6) Le Président de l'ordre national des pharmaciens,
- 7) Le Président de l'ordre national des infirmiers,
- 8) Le Président de l'ordre national des chirurgiens-dentistes,
- 9) Le Directeur de l'Ecoles de santé publique de l'université de Lubumbashi,
- 10) Le Directeur de l'Ecoles de santé publique de l'université de Kinshasa,
- 11) Le Directeur de l'Ecoles régionale de santé publique de l'université catholique de Bukavu et vice-président du CA,
- 12) Le Chef de département de santé publique de la faculté de médecine de l'université de Kisangani

- 13) Le Directeur Général de l'Institut national de recherche biomédicale et trésorier du CA,
- 14) Le chef de la section santé à la délégation de l'UE à Kinshasa,
- 15) Les représentant des Partenaires Techniques & Financiers du MSP (OMS, UE, Caritas-Congo...),
- 16) Le Coordonnateur principal du programme RIPSEC basé à l'IMT Anvers,
- 17) Le promoteur du programme RIPSEC basé à l'ENSP Rabat,
- 18) Le président du CA,
- 19) Le Rapporteur du CA,
- 20) Le Directeur du CCSC-ASBL,
- 21) Les experts à temps plein qui ont quitté le CCSC-ASBL,
- 22) Les experts à contrat de courte durée employés par le CCSC-ASBL,
- 23) Autres employés du CCSC-ASBL

## 5. Profil de l'évaluateur

L'évaluation du CCSC-ASBL sera réalisée par un consultant international répondant au profil ci-après :

- Être détenteur d'un diplôme universitaire dans le domaine de la Santé
- Avoir une spécialisation en Santé Publique
- Maitriser les méthodes d'évaluation de projets et programmes
- Maitriser l'approche participative
- Maitriser la langue française (oral et écrit)
- Avoir une expérience d'au moins 10 ans en santé publique, dans le développement ou l'évaluation de l'organisation des systèmes de santé ou de l'élaboration des politiques des systèmes de santé
- Expérience d'analyse et de synthèse de l'évidence en appui aux pouvoirs publics dans la prise de décisions

## 6. Livrables attendus du consultant

A la fin de la mission, le consultant présentera un rapport d'évaluation comprenant :

- Table des matières ;
- Déroulement de la mission et difficultés rencontrées ;
- Observations et constats-clés de la mission
- Conclusion ;
- Recommandations ;
- Annexes :
  - ✓ Le rapport d'évaluation proprement-dite ;
  - ✓ Calendrier de la mission ;
  - ✓ Liste des personnes rencontrées (physiquement ou virtuellement) ;
  - ✓ Liste des documents consultés ;
  - ✓ Les présents TdR
  - ✓ Les présentations Powerpoint faites au briefing et au débriefing de la mission

## 7. Soumission des propositions et échanges ultérieurs

Toute personne intéressée par cette offre est priée de soumettre sa candidature par voie électronique simultanément aux adresses ci-après [secretariat@ccsc-rdc.net](mailto:secretariat@ccsc-rdc.net) , [fchange@hotmail.fr](mailto:fchange@hotmail.fr), [albertmwembotambweripsec@gmail.com](mailto:albertmwembotambweripsec@gmail.com), [mapatanow@yahoo.fr](mailto:mapatanow@yahoo.fr), [bcriel@itg.be](mailto:bcriel@itg.be) **au plus tard le 31 janvier 2021 minuit, heure de Kinshasa**. Le dossier de soumission devra obligatoirement comprendre les éléments ci-après :

- ✓ Une offre technique incluant :
  - Sa compréhension des TdR,

- Une proposition méthodologique et des outils d'évaluation.
- Le planning détaillé de travail
- Son CV actualisé.

✓ Une offre financière détaillée.

Les mêmes adresses mails seront utilisées pour tout échange ultérieur relatif à la prestation une fois la candidature sélectionnée et le marché attribué.

## **8. Financement de la mission**

Le financement de la mission d'évaluation sera déduit de la ligne budgétaire « Evaluation finale du CCSC-ASBL » de l'extension sans coût du financement de l'UE accordé au CCSC-ASBL en 2020.